

disparaître au moyen d'ententes internationales. Grâce à de telles ententes, nous pourrions également assurer à nos hommes d'affaires une situation raisonnable leur permettant de transiger des affaires avec d'autres pays.

A cet égard, nous avons appris que l'industrie ne peut plus continuer à s'en tenir à des objectifs purement commerciaux. Dans la poursuite de ses affaires, elle doit tenir compte de tous les aspects des relations humaines: travail, capital, consommateur et public. Cette remarque vaut dans le domaine international des affaires aussi bien que dans le domaine national.

J'approuve, comme devrait les approuver la Chambre, cette expression d'opinion et la déclaration conjointe et récente du président Roosevelt et du Premier Ministre.

Je tiens à préciser que, dans le domaine économique, les politiques futures du Canada devraient tenir compte de nos intérêts économiques et ne pas reposer sur des impulsions sentimentales. Le Canada devrait envisager ses intérêts à la lumière des programmes économiques mondiaux et non pas les établir seulement sur des bases régionales ou impériales. La Grande-Bretagne nous a donné des exemples de la ligne de conduite que nous devrions suivre. En une occasion antérieure, j'ai donné des chiffres impressionnants sur le commerce anglais tel qu'il a été orienté par les intérêts financiers anglais et utilisé comme moyen de maintenir ses sphères d'influence en pays étrangers. Inutile de répéter ces choses en ce moment.

Cependant, il y aurait peut-être lieu de noter que, lorsque nos élévateurs à grain regorgeaient d'un blé que nous ne pouvions vendre, la Grande-Bretagne achetait de fortes quantités de cette céréale de l'Argentine. Lorsque notre industrie de la pâte de bois et du papier n'était exploitée qu'à 25 p. 100 de sa capacité, la Grande-Bretagne faisait de gros achats de ce produit en Norvège, en Suède et en Russie. Ces transactions n'étaient motivées que par des considérations d'ordre financier et d'opportunisme politique et non par la solidarité impériale ou l'amitié.

On ne devrait pas invoquer la question de sentiments simplement lorsqu'il s'agit d'aider la Grande-Bretagne, et la politique du Canada devrait être dictée par les intérêts canadiens et toute diminution de ses droits ou tout sacrifice qu'on pourra exiger de lui dans le domaine économique devraient être consentis d'après ses relations mondiales, tout comme le feront les autres nations de l'univers.

Le Canada devrait être prêt à participer à tout système d'ajustements tarifaires sur un pied d'égalité avec les autres Etats ou, s'il y a lieu, à supprimer les barrières commerciales, mais je répète que, sous réserve des mêmes restrictions ou rajustements que consentiraient les autres nations, le Canada devrait déterminer lui-même la ligne de conduite à suivre dans le domaine économique.

La sécurité sociale des habitants d'un pays est tout aussi importante que sa sécurité économique. Le présent Gouvernement a déjà inséré dans nos Statuts un certain nombre de mesures qui assureront aux masses une plus grande mesure de sécurité et de bien-être qu'on ne l'avait prévu jusqu'à présent. Il prépare actuellement des plans en vue d'adapter l'industrie et l'agriculture canadiennes aux conditions d'après-guerre et aussi pour nous permettre de passer de l'économie du temps de guerre à celle du temps de paix.

Si nous voulons consacrer nos efforts au maintien de la paix et à l'établissement de la sécurité économique, nous devons en temps et lieu avoir l'énergie voulue pour assurer la sécurité sociale et pour prévenir dans la plus large mesure possible les difficultés économiques de l'après-guerre. Un pays qui a réussi à édifier une puissance industrielle et agricole comme celle que le Canada a mise en train ne doit pour rien au monde retourner à une économie de pauvreté quand il a su, durant la guerre, trouver les ressources voulues pour se maintenir.

Je veux, en terminant, rappeler que la présente guerre a été un conflit entre deux idéologies, entre deux formes de gouvernement pour le monde. Si l'Allemagne nazie et le Japon avaient réussi à étendre leurs propres formes de gouvernement à la plupart des peuples de la terre, une race soi-disant supérieure aurait maintenu dans l'esclavage celles qu'elle disait être des races sujettes. Tout mode de vie au sein de ce nouvel ordre aurait été la négation de la dignité humaine et des droits de l'humanité. Tout mode de vie en dehors de la sphère de domination de l'Allemagne aurait été influencé, dans le domaine économique et aussi dans d'autres, au point que les nations jusqu'ici plus fortunées auraient connu un abaissement considérable du niveau d'existence.

Maintenant que la victoire des Nations alliées semble certaine et peu éloignée, il est de première importance que l'on mette la dernière main aux chartes qui seront les phares qui guideront le monde de demain. Les propositions de Dumbarton-Oaks constituent, pour le maintien de la paix, une base de discussion pleine de promesses. C'est à mon sens un projet bien supérieur à la Société des Nations, parce que son pouvoir est plus efficace. Si, comme je l'ai dit tout à l'heure, ce plan est l'objet de l'approbation effective et de l'appui de toutes les nations, il pourra bien s'avérer un rempart contre les ambitions et les rêves chimériques des barbares.

Tout imparfaite qu'elle est et bien qu'elle exige de tous les pays des sacrifices et une